

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille neuf
Le 14 décembre
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mme Claire d'ELBEE, M. Pierre TETEVUIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Melle Marie-Hélène GOYA, Mrs Michel LARRETICHE, Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, M. Renaud LASSALLE, M. Philippe ARAMENDI, Dominique MELE, Mmes Annette ARAMBURU, Thérèse HALSOUET et M. Beñat ELIZONDO.

Pouvoirs :

Mme HACALA à Mme d'ELBEE
Mme CONNAN-GIACOMETTI à Melle ANDIAZABAL
Mme Isabelle LEBARS-FAURISSON à Mme RAGOZIN
Mme Isabelle ECHEVERRIA à M. Philippe ARAMENDI

Absent :

M. Didier PICOT.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET : Aménagement de la route de Socoa : marchés de travaux – avenant n° 1 au marché EUROVIA AQUITAINE, titulaire du lot n° 1 : terrassement-voirie-signalisation verticale

Madame le Maire rappelle que la ville est assistée pour cette opération par le bureau d'étude J.P. DARANCETTE, agissant en tant que maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, par délibération du 30 mars 2009, a retenu l'entreprise EUROVIA AQUITAINE pour le lot n°1 (terrassement-voirie-signalisation verticale) pour un montant HT de 349 096,90 € sur les propositions du maître d'œuvre et après avis de la commission administrative du 23 mars 2009.

Suite à des erreurs d'appréciation, d'évaluation des volumes et d'implantation des 2 giratoires de la part de la maîtrise d'œuvre lors de la phase conception, il est nécessaire de conclure un avenant au contrat de travaux avec l'entreprise EUROVIA AQUITAINE pour un montant 86 837,30 € HT afin d'avoir des travaux conformes aux règles de l'art.

L'avenant se décompose comme ci-après :

.../...

Suite délibération du 14 décembre 2009 : « Aménagement de la route de Socoa : marchés de travaux – avenant n° 1 au marché EUROVIA AQUITAINE, titulaire du lot n° 1 : terrassement-voirie-signalisation verticale »

	PRESTATIONS	MONTANT € HT	JUSTIFICATIONS	
PLUS-VALUES				
TRAVAUX DE TERRASSEMENT				
1-1	Déblais-remblais pour mise à niveau fond de forme et évacuation, pour voirie, trottoirs. (1536 m³ à 11,10 €)	+ 17 049,60		
1-1-1	Remblai en matériaux d'emprunt (257 m³ à 32 €)	+ 8 224,00	Suite aux erreurs d'appréciation de la maîtrise d'œuvre	
1-1-2	Fourniture et pose de géotextile (1126 m² à 2,00€)	+ 2 252,00		
1-1-3	Fourniture et mise en œuvre de 80/150 (1200 T à 23,00 €)	+ 27 600,00		
1-2	Remise en place de terre végétale sur espaces verts à créer (117 m² à 5.20 €)	+ 608,40	Sur propositions du maître d'œuvre validées par la maîtrise d'ouvrage (après erreur de MOE)	
VOIRIE Chaussée et parkings				
2-1-1-1	Fourniture et mise en œuvre d'EME 0/10 ép 6 cm en renforcement de structure (300 T à 88,00 €)	+ 26 400,00	Suite aux erreurs d'appréciation de la maîtrise d'œuvre	
2-1-1-2	Fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume 36T à 78,00 €)	+ 2 808,00		
2-1-1-3	Fourniture et mise en œuvre de GNT en reprofilage (102 T à 27,00 €)	+ 2 754,00		
2-1-3	Pavés sur giratoire et bandes réservées aux bus (34 m² à 82 €)	+ 2 788,00	Sur propositions du maître d'œuvre validées par la maîtrise d'ouvrage (après erreur de MOE)	
VOIRIE Bordures				
2-4-4	Bordures de type T2 (18 MI à 26)	+ 468,00	Sur propositions du maître d'œuvre validées par la maîtrise d'ouvrage (après erreur de MOE)	
MOINS-VALUES				
VOIRIE Chaussée et parkings				
2-1-1	Fourniture et pose géotextile, fondation en 0/63 sur 0,30m, couche de base en 0/31.5 sur 0,15m, enrobé noir dosé à 120 kgs/m² (ép : 0,05m) (34 m² à 28€)		- 952,00	Sur propositions du maître d'œuvre validées par la maîtrise d'ouvrage (après erreur de MOE)
2-1-2	Découpe d'enrobés, décroustage et reprise d'enrobé noir dosé à 120 kgs/m² (ép. : 0,05m) (109 m² à 10,30 €)		- 1 122,70	
VOIRIE Signalisation verticale et mobilier urbain				
2-6-5	Fourniture et mise en place de potelets au choix du maître d'ouvrage (15 u. à 136 €)		- 2 040,00	Sur propositions du maître d'œuvre validées par la maîtrise d'ouvrage (après erreur de MOE)
DIFFERENTIEL				
	Total HT des moins-values		- 4 114,70 €	
	Total HT des plus-values	+ 90 952.00 €		
	TOTAL HT des plus & moins-values	+ 86 837,30 €		

Suite délibération du 14 décembre 2009 : « Aménagement de la route de Socoa : marchés de travaux – avenant n° 1 au marché EUROVIA AQUITAINE, titulaire du lot n° 1 : terrassement-voirie-signalisation verticale »

Pour information, une procédure amiable est actuellement en cours avec la maîtrise d'œuvre pour régler ce litige.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cet avenant.
- DIT que la dépense est inscrite au budget principal dans la section Investissement, par Décision Modificative de ce jour.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :